



**Procédure de secours  
TEMPS DE VOL**

# Procédure à suivre en l'absence de temps de vol



Cette méthode doit être utilisée dans le cas de défaillances suivants :

- d'une machine
- du juge Temps de Vol
- du secrétariat

# Procédure à suivre en l'absence de temps de vol



Le JA et le juge TV chronomètrent un exercice du gymnaste dont le temps de vol a été correctement évalué

Le JA déduit le temps de vol connu et obtient le différentiel propre à ce gymnaste

# Procédure à suivre en l'absence de temps de vol



Le JA et le juge TV chronomètrent ensuite l'exercice où la défaillance est intervenue

Le JA déduit le différentiel du temps obtenu au chronomètre

**Il obtient le temps de vol de l'exercice**

# Procédure à suivre en l'absence de temps de vol



Si le ou les exercices ne sont pas complets  
une règle de 3 doit être appliquée (pro rata)

# Procédure à suivre en l'absence de temps de vol



En cas d'impossibilité d'obtenir le différentiel du gymnaste (épreuve qualificative des Championnats de France par équipe par exemple), utiliser le tableau suivant :

# Procédure à suivre en l'absence de temps de vol



2 juges prennent l'exercice au chronomètre

Le temps retenu correspond à la moyenne des 2 juges

Déduire les valeurs suivantes, du temps moyen

# Procédure à suivre en l'absence de temps de vol

	temps à déduire à partir du chrono par élément		
	FE	NA	EL
7-8 ans	0,28 s	-	-
9 ans	0,29 s	0,29 s	-
10 ans			0,29 s
11 ans			
12 ans			
13-14 ans	0,30 s	0,30 s	0,30 s
15-16 ans	0,31 s	0,31 s	0,31 s
17-21 ans			
Senior			

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
*Gym*